



Plénière du 14 février 2013 Discussion générale sur le rapport « Artisanat » Par Sophie Renard

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, chers collègues,

Tout d'abord, nous nous réjouissons que ce rapport soit enfin discuté, car les entreprises artisanales tendent à être les parents pauvres de l'action économique régionale.

En effet, déjà en mars 2011, étaient organisées les assises de l'artisanat où le plan régional de développement de l'artisanat avait été évoqué.

En juin 2011, la SRDEI jetait les bases du soutien à mettre en oeuvre en direction des artisans franciliens. Un plan d'action était alors présenté selon plusieurs axes qui sont repris aujourd'hui dans le rapport qui nous est présenté.

Pourtant, l'artisanat, c'est surtout des emplois locaux, une économie en circuits courts telle qu'EELV voudrait la voir se développer. Ce sont des savoir-faire qu'il faut valoriser. C'est aussi un moyen adapté pour l'insertion des jeunes et la création de lien social. D'où l'importance de s'adresser à ce type d'entreprises.

C'est un enjeu d'autant plus important qu'une entreprise francilienne sur cinq a une activité artisanale. Dans l'économie francilienne, on dénombre environ 160 000 entreprises représentant 470 000 salariés et un total de 43 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Ensuite, je tiens à remercier les services pour la qualité de l'évaluation détaillée des dispositifs dans ce rapport. Cela nous donne une vision claire et précise de ce que faisait la Région dans ce domaine et nous permet d'appréhender ce débat avec toutes les informations entre les mains.

 Globalement, plusieurs aides sont reconduites car elles étaient appréciées par les entreprises artisanales. D'abord, il convient de préciser l'importance du soutien à l'évaluation des entreprises artisanales. Ce faisant, la Région favorise la reprise d'entreprises rentables, pourvoyeuses d'emplois locaux et durables.

Conseil régional

57, rue de Babylone - 75359 Paris cedex 07 SP

Tél.: 01 53 85 53 85



- Je ne m'étendrai pas beaucoup sur les aides à la participation aux salons. Au vu de l'importance de la relocalisation de l'économie, il convient de ne pas mettre la priorité outre mesure sur les interventions en direction de l'export, mais force est de constater que ces aides sont mobilisées et répondent à certains besoins.
- L'aide pour les métiers d'art, de création et du design doit occuper une place de choix dans cet éventail de mesures. En effet, ces métiers jouent un rôle particulier pour la valorisation des savoir-faire franciliens. Je pense, en particulier, au CERFAV (centre européen de recherche et de formation aux arts verriers), sur lequel le groupe EELV avait alerté le Conseil régional. Jusqu'alors, la Région manquait d'outils pour soutenir des structures de ce type, dont l'effet sur l'écosystème est considérable. ces en donnant de la visibilité à ces savoir-faire et aux formations qualifiantes existantes que l'on donnera envie aux jeunes de s'engager dans cette voie qui offre des débouchés vers des emplois locaux stables et non délocalisables.
- Pour EELV, le principal apport de ce rapport est l'aide pour les investissements s'inscrivant dans une démarche de Développement Durable. Grâce à cette aide, les investissements visant à réduire l'empreinte écologique ou à la mise aux normes environnementales seront soutenus, partout en lle-de-France. Cela répondra à de nombreuses préoccupations d'entreprises qui, trop souvent, ne se sentent pas épaulées dans leurs démarches environnementales. Cette démarche est à développer pour deux raisons : la première dans l'intérêt de tous, en permettant de réduire les déchets, de remplacer certaines pratiques polluantes par des pratiques qui améliorent la qualité de notre environnement et donc notre santé. La seconde car elle concourt également à la solidité de l'entreprise à plus long terme grâce à l'anticipation du renchérissement des matières premières ou encore de la montée en qualité des produits ou services.
 - Cependant, il s'agit pour nous de donner à ces aides un poids important, pour qu'elles jouent un rôle incitatif et qu'elles ne tombent pas dans l'effet d'aubaine. Dès lors, nous proposons une hausse du niveau d'intervention ainsi que du plafond. De plus, nous proposerons que les entreprises artisanales dans les services puissent être éligibles. Nous considérons qu'elles ne doivent pas être écartées du dispositif car peuvent avoir également un impact non négligeable sur notre objectif de conversion écologique de l'économie francilienne.

Pour finir, j'ajouterai que notre but c'est d'être à la Région, les <u>artisans</u> d'un développement économique durable.

Je vous remercie.

Tél.: 01 53 85 53 85